



Imagine Gaza – Construire la paix

**Proposition Stratégique pour la France, l'UE et les
Partenaires Internationaux**

Période : 2025-2035

Reconstruction, Stabilisation et Intégration Économique

Par le Forum International pour la paix

**Avec la coopération de Palestiniens et de membres du groupe Paris
for Peace**



Projet « Imagine Gaza » à l'horizon 2030

© 2025. Forum International pour la Paix. Tous droits réservés.

La diffusion du présent rapport est autorisée, sous réserve du respect de son intégrité.

Toute reproduction, modification ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation préalable écrite est interdite

Table des matières

Résumé des recommandations	4
Introduction.....	6
1. Un contexte de dévastation prolongée	6
2. L’opportunité d’un plan intégré franco-européen.....	6
3. Une vision à long terme	6
4. Réorienter les budgets militaires pour la reconstruction de Gaza	7
I. Propositions stratégiques.....	9
1) Gouvernance et transition politique : Une architecture à deux niveaux	9
2) Infrastructures et transports.....	10
3) Logement et urbanisme	11
4) Contribution “Gaza 2035” et financement innovant.....	11
5) Exploitation du gaz et transition énergétique	12
6) L’eau : source de paix.....	12
7) Plan de relogement temporaire des déplacés (2025–2027)	13
8) Leadership français et européen	14
9) Conférence euro-méditerranéenne et partenariats régionaux.....	14
10) Société civile et dialogue	15
11) Vers une solution à deux États et une reconnaissance mutuelle.....	16
II. Plan de reconstruction de Gaza	17
1. Objectifs généraux	17
2. Méthodologie et phasage opérationnel	17
3. Secteurs prioritaires	18
a) Santé et infrastructures hospitalières.....	18
b) Éducation et universités	18
c) Logement et urbanisme durable.....	18
d) Énergie et autonomie électrique	19
e) Eau, assainissement et environnement.....	19
f) Transports et connectivité : Projet <i>Shoryan</i>	19
g) Télécommunications et numérique	20
4. Impact socio-économique attendu	20
III. Sources de financement et architecture institutionnelle	20
1. Une architecture financière réaliste et progressive	20
2. Le Fonds fiduciaire “Gaza Recovery” (FRG).....	21
3. Les Partenariats Public-Privé (PPP).....	21

4. Contribution énergétique mondiale “Gaza 2035”	22
5. Gaza Marine : moteur de financement et d’autonomie.....	23
6. Gouvernance financière et transparence	23
IV. Rôle de la France et de l’Union européenne.....	24
1. La France, architecte et garant du plan	24
2. L’Union européenne comme puissance d’équilibre.....	24
3. Coordination avec les États du Golfe et les institutions arabes	25
4. Coopération culturelle et symbolique	25
Conclusion générale.....	25

Résumé des recommandations

Deux ans après le déclenchement du conflit du 7 octobre 2023, Gaza demeure un territoire dévasté : près de 1,8 million de personnes restent déplacées et 80 % des infrastructures sont détruites.

La Banque mondiale, l'Union Européenne et les Nations Unies, évaluent les besoins de reconstruction à 53 milliards USD en février 2025, dont 20 milliards à mobiliser sur les trois premières années¹.

En comparaison, en 2024, les dépenses militaires annuelles au Moyen-Orient s'élèvent à environ 243 milliards de dollars². Ainsi, seulement environ 20% des dépenses militaires annuelles au Moyen-Orient permettraient la reconstruction de Gaza.

Les principales recommandations de ce rapport sont :

- Créer une Autorité internationale de reconstruction (AIR), structure technique neutre placée sous co-tutelle de l'UE, de la Banque mondiale, de la Banque islamique de développement (BID) et des pays contributeurs, entre autres partenaires internationaux, pour planifier, financer et superviser les projets.
- Instaurer une gouvernance bicamérale : une Autorité civile palestinienne de transition (ACT), issue des pourparlers du Caire, assurera la gestion politique ; l'AIR, bras technique, garantira la transparence et l'efficacité.
- Déployer une Force multinationale de stabilisation (FMS) mandatée pour cinq ans, comprenant des contingents européens, arabes et internationaux et former une sécurité civile palestinienne (25 000 à 40 000 agents de sécurité civile), chargés de sécuriser les corridors humanitaires et les zones de reconstruction.
- Prioriser cinq secteurs vitaux : logements, eau potable, électricité, santé et logistique ; restaurer ces services dans les 18 premiers mois grâce à des solutions modulaires et décentralisées.
- Réhabiliter progressivement les infrastructures structurantes : routes, hôpitaux, écoles, réseaux énergétiques ; port et aéroport à moyen terme.
- Créer une Zone économique spéciale (ZES) pour attirer les investissements et relancer l'emploi local.
- Mettre en œuvre un mécanisme financier tripartite :
 1. Fonds fiduciaire Gaza Recovery (Banque mondiale, BID, UE) ;
 2. Partenariats public-privé (PPP) ;
 3. Contribution énergétique mondiale volontaire de 0,3 % sur les transactions

¹ World Bank. (2025, 18 février). [L'évaluation provisoire rapide des dommages et des besoins à Gaza et en Cisjordanie \(IRDNA\)](#).

² Liang, X., Tian, N., Lopes da Silva, D., Scarazzato, L., Karim, Z. & Guiberteau Ricard, J. (avril 2025). *Trends in World Military Expenditure, 2024* (SIPRI Fact Sheet). Stockholm International Peace Research Institute. https://www.sipri.org/sites/default/files/2025-04/2504_fs_milex_2024.pdf

pétro-gazières (horizon 2030).

- Encourager la coopération régionale sur l'eau et l'énergie entre Israël, la Palestine, la Jordanie et l'Égypte.
- Exploiter les gisements de gaz pour financer la reconstruction et développer l'économie de l'Etat palestinien.
- Mettre en place un fonds « Gaza 2035 » pour la reconstruction vers lequel 5% des budgets militaires régionaux seraient réalloués.
- Associer la société civile palestinienne et israélienne à la gouvernance via la plateforme numérique Peace Book.

Ce document constitue à la fois un plan de reconstruction, un cadre de gouvernance et un instrument de paix durable.

Introduction

1. Un contexte de dévastation prolongée

La situation actuelle à Gaza est marquée par une crise humanitaire et une dévastation d'une ampleur sans précédent.

Un rapport de la Banque mondiale de février 2025 estime les besoins de reconstruction à 53 milliards de dollars³. Environ 80 % des infrastructures de la bande de Gaza ont été détruites, des milliers de familles ont été déplacées, des écoles et hôpitaux anéantis, et l'accès aux ressources essentielles, comme l'eau et l'électricité, reste gravement limité.

Cette dévastation appelle non seulement à une réponse immédiate et humanitaire pour soulager les souffrances, mais aussi à un projet de reconstruction visionnaire qui permette de redonner à Gaza une stabilité durable et une prospérité retrouvée. Il est impératif de penser cette reconstruction non pas comme une simple remise en état des infrastructures, mais comme un modèle de développement pérenne pour la région, basé sur la coopération internationale et une gouvernance innovante.

2. L'opportunité d'un plan intégré franco-européen

Dans ce contexte, le projet Imagine Gaza est conçu comme une matrice opérationnelle conciliant urgence humanitaire, reconstruction et stabilité politique.

Ce plan ne vise pas à se substituer aux négociations de sécurité, mais à leur donner un horizon concret de reconstruction, avec un ensemble d'actions programmées, chiffrées et finançables, adossées à un mécanisme international crédible.

Objectif : transformer Gaza, en dix ans, d'un territoire de survie en un territoire de développement, autour de quatre piliers :

1. Sécurité et gouvernance ;
2. Infrastructures et énergie ;
3. Économie et emploi ;
4. Développement humain et coopération régionale.

3. Une vision à long terme

Le plan s'inscrit sur une trajectoire de dix ans, articulée en trois phases :

- Phase I (2025-2026) : stabilisation humanitaire immédiate ;
- Phase II (2026-2030) : reconstruction structurante ;
- Phase III (2030-2035) : consolidation économique et intégration régionale.

³ World Bank. (2025, 18 février). [*L'évaluation provisoire rapide des dommages et des besoins à Gaza et en Cisjordanie \(IRDNA\)*](#).

Cette trajectoire poursuit une double ambition :

- Restaurer la dignité et la viabilité économique et politique de la population ;
- Créer les conditions d'une paix durable fondée sur le co-développement et la souveraineté plutôt que sur la confrontation.

4. Réorienter les budgets militaires pour la reconstruction de Gaza

De la guerre à la paix : changer de paradigme

Deux ans après le déclenchement du conflit, la région continue de consacrer des ressources colossales aux dépenses militaires.

En 2024, selon le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), les dépenses militaires du Moyen-Orient sont d'environ 243 milliards de dollars, soit près de cinq fois le budget estimé nécessaire pour reconstruire Gaza⁴.

Cette disproportion illustre l'impasse du cycle de confrontation : la sécurité ne s'obtient pas uniquement par la dissuasion, mais aussi par la stabilité humaine et économique. Le projet Imagine Gaza propose une réorientation partielle de ces budgets de défense vers la reconstruction – un investissement de paix plutôt qu'une dépense de guerre.

Si 5 % des budgets militaires annuels de la région (environ 12 milliards USD) étaient réaffectés à la reconstruction, le plan Imagine Gaza pourrait être entièrement financé en cinq ans.

Cette conversion symbolique, "des armes vers les écoles", n'est pas seulement humanitaire : elle marque le passage à une logique de paix par le développement fondée sur les intérêts partagés, et non sur la peur.

Un dividende de paix régional

Outre les économies budgétaires, la stabilisation de Gaza générerait un dividende de paix estimé à près de 3 000 milliards USD sur vingt ans pour l'ensemble de la région, selon une projection combinée Banque mondiale / FMI.

Ce dividende proviendrait de la réduction des risques politiques, de la baisse des coûts sécuritaires et de l'essor du commerce interrégional.

⁴ Liang, X., Tian, N., Lopes da Silva, D., Scarazzato, L., Karim, Z. & Guiberteau Ricard, J. (avril 2025). *Trends in World Military Expenditure, 2024* (SIPRI Fact Sheet). Stockholm International Peace Research Institute. https://www.sipri.org/sites/default/files/2025-04/2504_fs_milex_2024.pdf

Équipement/Coût militaire	Prix unitaire (M€)	Équivalent en projets de reconstruction à Gaza
1 F-35 Lightning II	85	30 écoles (3M€/école)
1 char d'assaut Abrams M1A2	8	1 hôpital de la taille de l'hôpital indonésien de Gaza
1 missile Tomahawk	1,5	1 usine de dessalement (1,5 M€ pour 10 000 m³/jour).
1 heure de vol d'un F-16	0,025	50 panneaux solaires (500 €/unité).
1 journée de conflit à Gaza (est.)	275	5 hôpitaux de la taille de l'hôpital européen de Gaza (50M€/unité) ou la rénovation complète de 27,5 km de route (10M€/km)

TABLE 3:
Recovery and Reconstruction Needs per Sector (US\$ millions)

Sector	Needs	
	Short Term (3 yrs)	Total
Productive Sectors		
Agriculture and Food Systems	1,060	4,200
Commerce and Industry	1,700	6,900
Finance	10	42
Social Sectors		
Education	2,649	3,800
Health	4,300	7,058
Housing	3,700	15,200
Social Protection	3,500	4,180
Cultural Heritage	48	192
Infrastructure Sectors		
WASH	664	2,700
Transport	724	2,900
Energy	365	1,460
Municipal Services	110	440
ICT	114	460
Cross-cutting Sectors		
Environment	480	1,900
Land	12	32
Social Development	171	171
Urban Planning	3	3
Employment	388	1,600
Total	20,000	53,238

Note: See Annex II for a description of the methodology.

Tableau issu du rapport de la Banque mondiale de février 2025 : [Gaza-RDNA-final-med.pdf](#)

I. Propositions stratégiques

Cette première partie définit les grands axes du plan, articulant gouvernance, infrastructures, économie et diplomatie.

Elle repose sur un principe directeur : reconstruire Gaza tout en préparant la paix régionale.

1) Gouvernance et transition politique : Une architecture à deux niveaux

Le plan actualisé établit une gouvernance bicamérale, fondée sur la complémentarité entre légitimité politique et efficacité technique :

- Une Autorité civile palestinienne de transition (ACT), chargée de l'administration locale, de la coordination politique et du lien avec la population.
- Une Autorité internationale de reconstruction (AIR), organe technique neutre composé de représentants de l'Union européenne, du Conseil de coopération du Golfe (CCG), de la Banque mondiale, de la Banque islamique de développement (BID), d'organisations onusiennes, de représentants des pays contributeurs et d'experts indépendants.

L'AIR, basée à Jérusalem-Est ou dans une enclave administrative à Gaza, aura pour mandat de planifier, allouer, auditer et suivre les projets de reconstruction, en coopération avec l'ACT. Elle garantira la transparence financière, la conformité internationale et la coordination entre bailleurs.

Un rôle équilibré des parties prenantes

Le Conseil d'administration de l'AIR inclura :

- Des représentants palestiniens désignés par l'ACT ;
- Des observateurs israéliens pour la coordination technique ;
- Des représentants des organisations internationales compétentes et des pays contributeurs.

Les décisions seront prises à la majorité qualifiée, selon une Charte de gouvernance transparente, adoptée lors de la Conférence internationale de Paris sur la reconstruction prévue au premier semestre 2026.

Sécurité et stabilisation

Le dispositif de sécurité prévoit le déploiement d'une Force multinationale de stabilisation (FMS) composée de :

- Troupes européennes, arabes (notamment du Maroc, d'Égypte et des Émirats arabes unis) et d'autres pays,
- Observateurs onusiens,
- Elle s'accompagnera de 25 000 à 40 000 membres de la sécurité civile palestinienne formés et encadrés.

Cette force aura pour mandat :

- D'assurer la sécurité des corridors humanitaires,
- De protéger les sites de reconstruction,
- De garantir la liberté de circulation des biens et des personnes.

Son mandat initial serait de cinq ans, renouvelable une fois, sous supervision ONU–UE, avec financement partagé, pouvant inclure le Mécanisme européen pour la paix (MEP) et le CCG.

Un processus transitoire vers la souveraineté

Ce dispositif politique et sécuritaire est conçu comme une étape transitoire menant, à l'horizon 2030-2035, à la reconnaissance internationale d'un État palestinien démocratique et viable, en parallèle d'une reconnaissance pleine et entière d'Israël par les États arabes et musulmans.

Cette articulation diplomatique repose sur une conviction : aucune reconstruction durable n'est possible sans cadre politique stable.

2) Infrastructures et transports

Reconstruction structurante et connectivité régionale

La relance de Gaza repose sur la reconstruction des infrastructures essentielles, non comme simple réparation, mais comme levier de transformation économique et territoriale.

Les priorités définies par l'évaluation IRDNA (Banque mondiale – UE – ONU, février 2025) restent inchangées : logement, santé, éducation, énergie, eau et transport.

Deux temporalités guident cette stratégie :

1. Urgence (2025–2026)

- Restauration rapide des axes routiers stratégiques (nord-sud et est-ouest).
- Réactivation partielle du réseau électrique principal et des canalisations d'eau.
- Reconstruction modulaire de centres de santé, d'écoles temporaires, et de logements d'urgence.

2. Reconstruction structurante (2026–2030)

- Construction d'un port logistique à double usage (humanitaire et commercial), inspiré du modèle d'Aqaba, pour sécuriser les flux d'aide et d'exportation.
- Réhabilitation de l'ancien aéroport de Dahaniya en aéroport civil régional (capacité : 2 millions de passagers/an).
- Création d'un réseau de transport collectif électrique (tramway et bus à haut niveau de service) reliant Gaza, Deir al-Balah et Khan Younès.
- Modernisation du réseau routier secondaire (300 km) et déploiement d'infrastructures numériques (5G et fibre optique).

3) Logement et urbanisme

Le logement représente 53 % des dommages totaux, soit près de 16 milliards USD. Le plan prévoit la construction d'au moins 120 000 unités écologiques, intégrant :

- Panneaux solaires individuels,
- Systèmes de récupération d'eau de pluie,
- Matériaux locaux à faible empreinte carbone.

Des zones pilotes seront créées pour expérimenter un urbanisme résilient, conciliant densité maîtrisée et espaces verts.

Chaque quartier intégrera écoles, dispensaires, marchés et espaces publics.

Innovations prospectives : les îles artificielles

À plus long terme, le plan explore la faisabilité de plateformes artificielles côtières destinées à absorber la pression démographique et à accueillir des zones industrielles portuaires.

Ce projet, estimé entre 10 et 30 milliards USD, sera soumis à des études d'impact environnemental approfondies, en partenariat avec le PNUE et l'UNESCO. Il doit être considéré comme une étude de faisabilité prospective, symbole de renaissance, non un engagement immédiat.

4) Contribution "Gaza 2035" et financement innovant

Une approche innovante : la contribution énergétique mondiale

Pour garantir un financement durable et stable, le plan propose une contribution volontaire de solidarité mondiale de 0,3 % sur les transactions pétrolières et gazières internationales.

Ce mécanisme, concerté au niveau du G20 Énergie, reposerait sur la coopération des grandes places boursières (ICE, NYMEX, DME) et des acteurs énergétiques.

Cette contribution sur les échanges de pétrole et de gaz mondiaux ($\approx 3\,600$ milliards euros/an) permettrait de générer environ 10,8 milliards euros/an, soit 108 milliards d'euros sur dix ans.

Les fonds seraient centralisés dans un compte fiduciaire multilatéral, supervisé par la Banque mondiale et audité par l'UE, la BID et le CCG.

Cette contribution ne pèserait pas sur les consommateurs finaux, mais sur les intermédiaires financiers des marchés de l'énergie.

La contribution "Gaza 2035" ne remplace pas les financements publics et privés, mais les complète.

5) Exploitation du gaz et transition énergétique

Un levier économique clé : le champ Gaza Marine

Découvert en 2000, le champ offshore Gaza Marine contient environ 33 milliards m³ de gaz naturel.

Son exploitation, suspendue depuis deux décennies, pourrait devenir le moteur énergétique et financier de la reconstruction.

- Investissement initial : 2 milliards d'euros (extraction, raccordement, stockage).
- Revenus potentiels : 6 milliards d'euros sur dix ans.
- Partenaires pressentis : Shell, ENI, TotalEnergies, EGAS (Égypte) et le Palestinian Investment Fund.

Les négociations en cours entre la France, l'Égypte et la Jordanie visent à inclure Gaza Marine dans un corridor énergétique régional sécurisé.

Une part des revenus serait affectée au Fonds Gaza 2035, garantissant la soutenabilité du plan.

Vers une autonomie énergétique verte

Le plan prévoit la création de micro-réseaux solaires et de centrales hybrides gaz-solaire-biomasse, afin d'atteindre 70 % d'indépendance énergétique d'ici 2030.

Cette transition réduira la dépendance vis-à-vis des importations israéliennes et créera plusieurs milliers d'emplois techniques.

Les infrastructures énergétiques respecteront les standards environnementaux internationaux (IFC Performance Standards), avec compensation carbone par reforestation côtière et valorisation des déchets.

6) L'eau : source de paix

La rareté de l'eau, enjeu vital

Près de 97 % de l'eau des nappes phréatiques de Gaza est impropre à la consommation.

La création d'un marché régional de l'eau entre Israël, la Palestine et la Jordanie est envisagée comme une mesure de paix concrète.

Objectifs techniques (2025–2030) :

1. Doubler le volume d'eau fourni par Israël à Gaza (jusqu'à 40 millions m³/an).
2. Réhabiliter les réseaux de distribution et construire dix réservoirs majeurs.
3. Mettre en service des usines de dessalement à énergie solaire (capacité totale : 375 000 m³/jour, coût : 2 à 4 milliards USD).

4. Déployer un système intégré d'assainissement et de recyclage des eaux usées.

Un plan bleu levantin sera établie sous supervision de l'AIR.

Ce projet tripartite serait le premier espace de coopération régionale concrète Israël–Palestine–Jordanie, sous égide multilatérale.

L'eau, plus encore que le gaz, peut devenir le ciment d'une paix durable : partager une ressource vitale, c'est reconnaître la coexistence nécessaire.

7) Plan de relogement temporaire des déplacés (2025–2027)

Une urgence humanitaire et politique

Deux ans après le déclenchement du conflit, plus de 1,5 million de Gazaouis vivent encore sans logement permanent.

Toute solution durable doit respecter deux principes :

- Le plein consentement des populations concernées,
- Le respect de la souveraineté territoriale de Gaza.

Toute idée de déplacement externe serait contraire au droit international et vouée à l'échec politique et humanitaire.

Le plan repose donc sur une reconstruction in situ, progressive et encadrée.

Le dispositif prévoit la création de zones humanitaires de reconstruction à l'intérieur de Gaza, identifiées, sécurisées et déminées en coopération avec les Nations unies et l'Autorité civile palestinienne de transition (ACT).

Ces zones serviront à :

- Héberger temporairement les familles déplacées dans des logements modulaires, tentes thermiques et conteneurs climatisés ;
- Loger les ouvriers et ingénieurs participant aux chantiers de reconstruction ;
- Créer des "villages-chantier" dotés d'écoles, dispensaires et services de base.

Étapes et calendrier

- 2025–2026 : installation de 50 000 unités modulaires et 80 sites collectifs.
- 2026–2027 : passage progressif au relogement permanent via la construction de quartiers écologiques.
- Fin 2027 : fermeture des zones temporaires et reconversion en zones industrielles, artisanales ou agricoles.

La gestion humanitaire sera confiée à l'AIR en partenariat avec ONU-Habitat, selon les standards du droit humanitaire international.

8) Leadership français et européen

Un rôle de catalyseur

La France et l'Union européenne demeurent les seules puissances capables de proposer une architecture de reconstruction à la fois neutre, inclusive et crédible, tout en mobilisant un financement massif et transparent.

Elle doit à présent :

- Organiser à Paris, au premier semestre 2026, la Conférence internationale pour la reconstruction de Gaza, réunissant UE, États-Unis, pays du Golfe, Égypte, Jordanie, ONU et Banque mondiale ;
- Proposer une Charte de gouvernance transparente pour l'AIR ;
- Mobiliser les grandes entreprises françaises (EDF, SUEZ, VINCI, Thales, Orange) dans les projets structurants d'énergie, d'eau, de transport et de numérique ;
- Assurer une liaison diplomatique permanente entre l'UE, Israël, l'Égypte et l'Autorité palestinienne.

Instruments européens

L'Union européenne mettra en œuvre :

- Une Facilité européenne pour Gaza (FEG), inspirée du mécanisme mis en place pour l'Ukraine,
- La mobilisation de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour les grands travaux,
- La création d'un Observatoire euro-méditerranéen de la reconstruction, chargé du suivi, de la coordination et de la lutte contre la corruption.
- Ces instruments visent à garantir une approche cohérente, durable et pleinement intégrée aux objectifs du Pacte vert européen et des Objectifs de développement durable (ODD 2030).

9) Conférence euro-méditerranéenne et partenariats régionaux

Vers une Union pour la Méditerranée 2.0

La reconstruction de Gaza doit devenir le catalyseur d'une coopération euro-arabe renouvelée. La Conférence euro-méditerranéenne de la Paix et du Développement, prévue à Marseille (fin 2025), sera placée sous coprésidence franco-saoudienne, avec l'appui de l'Union européenne, du CCG et de la Ligue arabe.

Cette conférence aura pour objectifs :

- D'encourager les partenariats croisés entre entreprises arabes et européennes dans les domaines de l'énergie verte, de l'eau, de la santé et du numérique ;
- De réactiver le cadre de l'Union pour la Méditerranée, en lui donnant une dimension opérationnelle centrée sur Gaza ;
- De créer un mécanisme euro-arabe de mutualisation des risques et des garanties d'investissement pour les projets régionaux ;
- De promouvoir une "Diplomatie des villes", fondée sur les jumelages, la formation, les échanges universitaires et la coopération culturelle.

Une solidarité transméditerranéenne renouvelée

Cette approche vise à replacer la Méditerranée au cœur d'un nouveau modèle de codéveloppement fondé sur la complémentarité des ressources et la convergence des intérêts.

Gaza en serait le symbole : un territoire ravagé devenant un espace de renouveau partagé entre l'Europe et le monde arabe.

"La reconstruction de Gaza n'est pas seulement un impératif moral : c'est le fondement d'un nouvel équilibre méditerranéen."

(Déclaration conjointe France – Arabie saoudite – UE, pré-Conférence de Marseille, septembre 2025)

10) Société civile et dialogue

La société civile comme moteur de réconciliation

La réussite du plan Imagine Gaza repose sur la participation active des populations locales et le rétablissement du lien social entre Israéliens et Palestiniens.

L'AIR prévoit la création d'une plateforme numérique interactive – "Peace Book", destinée à :

- Recenser les initiatives des sociétés civiles palestinienne et israélienne
- Favoriser les projets communs en matière d'éducation, d'environnement, de culture et de jeunesse ;
- Assurer la transparence des financements et des résultats des programmes.

Gouvernance locale et participation citoyenne

Des Conseils locaux de reconstruction seront institués dans chaque gouvernorat de Gaza, regroupant élus, ONG, universitaires et représentants religieux.

Ils auront un rôle consultatif dans la planification des projets et la priorisation des besoins, afin de garantir la propriété locale du processus de reconstruction.

Communication et médias

Un Centre médiatique franco-arabe, basé à Paris et Ramallah, sera chargé de promouvoir une narration commune de la reconstruction et de la paix. Des programmes conjoints de formation aux médias seront développés pour les journalistes palestiniens et israéliens, afin de contrer les narratifs de division et promouvoir les témoignages de coopération.

Reconstruire Gaza, c'est aussi reconstruire le récit d'une région capable de se relever par la vérité et la solidarité.

11) Vers une solution à deux États et une reconnaissance mutuelle

Le socle politique indispensable

La reconstruction de Gaza ne peut être dissociée d'un horizon politique clair. Toute approche purement technique, dépourvue de perspective politique, serait condamnée à l'instabilité.

Le plan Imagine Gaza s'inscrit dans la logique du droit international et intègre pleinement le principe de la solution à deux États, fondée sur les frontières de 1967 et la reconnaissance mutuelle d'Israël et de la Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale de l'État palestinien.

Réciprocité et reconnaissance

La reconnaissance d'un État palestinien par la communauté internationale devra s'accompagner d'une reconnaissance pleine et formelle d'Israël par les États arabes et musulmans.

L'objectif est de faire de la reconstruction de Gaza le premier jalon concret d'une paix régionale durable, articulée autour d'un projet de co-développement plutôt que d'équilibres militaires.

Une opportunité historique

Gaza peut devenir le laboratoire d'un nouveau modèle de paix économique régionale, où l'Europe, le monde arabe et Israël bâtissent ensemble une sécurité fondée sur l'interdépendance et la prospérité partagée.

“La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. Elle est la construction méthodique de la confiance.” (Charte de Marseille, projet de déclaration finale, 2025)

II. Plan de reconstruction de Gaza

1. Objectifs généraux

Le plan de reconstruction vise à restaurer les infrastructures essentielles tout en construisant une économie résiliente et inclusive.

Il repose sur deux principes fondamentaux :

- Build back better : reconstruire mieux, plus durablement et plus équitablement que les structures détruites.
- Ownership local : garantir que les Gazaouis soient au centre du processus à travers l'emploi, la formation et la gouvernance.

La réalisation opérationnelle sera placée sous la responsabilité conjointe de l'Autorité internationale de reconstruction (AIR) et de l'Autorité civile de transition (ACT) et les agences spécialisées de l'ONU.

2. Méthodologie et phasage opérationnel

Phase I (2025–2026) — Stabilisation humanitaire

- Rétablissement des réseaux vitaux : électricité, eau, santé, logistique.
- Déploiement de solutions modulaires : micro-réseaux solaires, unités mobiles de dessalement, hôpitaux de campagne, écoles préfabriquées.
- Réhabilitation de 300 km d'axes prioritaires et installation de hubs logistiques sécurisés.

Phase II (2026–2030) — Reconstruction structurante

- Relance du secteur du logement : 120 000 unités écologiques.
- Construction de 15 à 20 hôpitaux régionaux modernes.
- Développement d'infrastructures éducatives et universitaires.
- Mise en place de la première Zone économique spéciale (ZES) à Deir al-Balah.

Phase III (2030–2035) — Consolidation et intégration régionale

- Finalisation du port et de l'aéroport.
- Exploitation complète du champ Gaza Marine.
- Interconnexion énergétique et logistique avec l'Égypte, la Jordanie et Israël.
- Intégration du système de transport public et du réseau numérique de nouvelle génération.

3. Secteurs prioritaires

a) Santé et infrastructures hospitalières

Les pertes du secteur de la santé sont estimées à 7 milliards USD.

Objectif : reconstituer un système sanitaire complet et résilient, capable de répondre aux urgences et aux besoins structurels.

- Construction de 15 hôpitaux régionaux.
- 200 centres de santé communautaires connectés à un réseau de télémédecine financé par l'OMS et l'UE.
- Création d'un pôle universitaire médical à Gaza City, en partenariat avec les CHU français et égyptiens.
- Formation de 10 000 personnels médicaux, avec bourses UE-CCG.

Financement : UE, CCG, Banque islamique de développement.

b) Éducation et universités

L'éducation est la clé du développement social et de la paix. Les besoins de reconstruction sont évalués à 3,8 milliards USD.

- Construction de 300 écoles primaires et secondaires équipées en énergie solaire et connectivité Internet.
- Création de cinq universités nouvelles (sciences, ingénierie, médecine, sciences sociales, culture et médias).
- Programme "École pour chaque enfant", avec UNICEF, France et Fondation Gates, pour la gratuité de l'enseignement de base.
- Création de 25 centres de formation technique (bâtiment, énergie, numérique, santé).

Objectif : alphabétisation complète et emploi pour 70 % des jeunes de 18–25 ans d'ici 2030.

c) Logement et urbanisme durable

Les priorités : rapidité, durabilité et résilience climatique.

- Programme Habitat Gaza 2030 : 120 000 logements écologiques.
- Intégration d'énergies renouvelables (solaire, récupération d'eau de pluie).
- Conception de quartiers autonomes avec services publics intégrés.
- Création de 100 000 emplois temporaires dans le bâtiment sur les cinq premières années.

Coût estimé : 15,8 milliards USD sur dix ans. Financement : FRG et fonds souverains arabes.

d) Énergie et autonomie électrique

Le déficit énergétique (moins de 30 % des besoins couverts) freine la reconstruction. Le plan prévoit un mix énergétique durable : gaz, solaire et biomasse.

- Centrale électrique de 2 000 MW (2 à 6 milliards USD).
- 500 km de lignes électriques reconstruites.
- Micro-réseaux solaires sur 100 000 toitures.
- Formation de 3 000 techniciens et ingénieurs.

Objectif : autonomie énergétique à 70 % d'ici 2030.

Partenaires : Siemens, Masdar, ACWA Power, TotalEnergies, Enel.

e) Eau, assainissement et environnement

Assurer la sécurité hydrique durable de Gaza est vital.

- Usines de dessalement solaire (375 000 m³/jour).
- Réhabilitation de 80 % des réseaux d'eau.
- Construction de 10 réservoirs principaux.
- Modernisation des stations d'épuration et recyclage des eaux usées.

Partenariat tripartite Israël–Palestine–Jordanie, sous supervision de l'UE.

Financement : BEI, CCG, UNICEF, Veolia, SUEZ.

f) Transports et connectivité : *Projet Shoryan*

La mobilité est essentielle à la relance économique.

- 300 km de routes modernisées.
- Port mixte humanitaire et commercial (2,5 milliards USD).
- Aéroport Dahaniya modernisé (capacité : 2 millions de passagers/an).
- Corridors logistiques régionaux avec Israël, Égypte et Jordanie.

Projet *Shoryan*

Le Projet *Shoryan* répond au besoin de 150 kilomètres d'infrastructures ferroviaires et de tramway grâce à un système double.

Son élément central est la Colonne vertébrale solaire (Solar Spine) : un viaduc ferroviaire lourd surélevé de 42 kilomètres, reliant le nord au sud, d'Erez à Rafah, avec des arrêts à Gaza-ville, Deir al-Balah et Khan Younès. En surélevant cet axe principal, l'espace au sol est préservé pour les 300 kilomètres de nouvelles routes, de corridors de services et de voies vertes nécessaires aux déplacements urbains quotidiens et à l'accès des services d'urgence.

Le plan de reconstruction de Gaza prévoit déjà la nécessité d'ajouter 2 000 MW de capacité de production énergétique. Plutôt que de faire du transport une charge supplémentaire pour un réseau

électrique fragile, le viaduc devient partie intégrante de la solution. Une canopée photovoltaïque continue le long de la ligne ferroviaire alimente directement le système, compensant les besoins opérationnels et injectant un surplus d'énergie dans le réseau. Concrètement, cela signifie que le réseau de transport contribue à stabiliser l'approvisionnement énergétique au lieu d'entrer en concurrence avec lui.

Tout aussi important, la Colonne vertébrale relie directement le futur port et l'aéroport aux zones économiques spéciales proposées. Il ne s'agit pas d'un lien symbolique, mais d'un corridor logistique conçu pour acheminer les matériaux de construction, la main-d'œuvre et les exportations à l'échelle et à la vitesse qu'exige la reconstruction.

g) Télécommunications et numérique

La reconstruction numérique conditionne la gouvernance et l'intégration économique.

- Déploiement complet de la fibre optique.
- Réseaux mobiles 5G pour administrations et écoles.
- Centres de données sécurisés et incubateurs numériques (2 milliards USD).

Ces investissements permettront à Gaza de rejoindre l'économie numérique régionale et d'attirer des start-ups locales et internationales.

4. Impact socio-économique attendu

La réalisation intégrale du plan permettra :

- Une croissance annuelle moyenne de 7 % ;
- Une baisse du chômage à moins de 15 % d'ici 2035.
- La restauration des services publics essentiels.

Au-delà des infrastructures, il s'agit de reconstruire la confiance, la dignité et la stabilité.

III. Sources de financement et architecture institutionnelle

1. Une architecture financière réaliste et progressive

Les besoins totaux de reconstruction sont évalués à 53 milliards USD sur dix ans (évaluation IRDNA 2025).

Pour garantir stabilité et indépendance financière, le plan repose sur une architecture à trois niveaux :

1. Un fonds fiduciaire multilatéral centralisé ;
2. Des partenariats public-privé (PPP) contractuels ;
3. Une contribution énergétique mondiale Gaza 2035 volontaire à moyen terme.

Ce triptyque assure la prévisibilité des ressources, la diversification des bailleurs et la transparence des flux financiers.

2. Le Fonds fiduciaire “Gaza Recovery” (FRG)

a) Mandat et gouvernance

Le FRG constitue le cœur financier du dispositif. Il est placé sous la co-gestion de la Banque mondiale, de la Banque islamique de développement (BID) et de la Banque européenne d’investissement (BEI), avec supervision stratégique de l’UE, de la France et des États du Golfe.

Mandat :

- Centraliser les contributions internationales ;
- Coordonner les décaissements selon les phases du plan ;
- Garantir un audit externe trimestriel ;
- Publier tous les flux financiers en open data.

Une cellule de gestion intégrée sera hébergée au sein de l’Autorité internationale de reconstruction (AIR), assurant la cohérence entre financement, planification et suivi opérationnel.

b) Montants et affectations

Total estimé : 53 milliards USD sur dix ans.

Contributions confirmées à octobre 2025 :

- Union européenne : 6 milliards USD sur 5 ans ;
- Conseil de coopération du Golfe (CCG) : 12 milliards USD ;
- États-Unis : 3 milliards USD (soutien civil au plan du Caire) ;
- France : 2 milliards USD (aide bilatérale et garanties BEI) ;
- Institutions multilatérales : 8 milliards USD.

Ainsi, 31 milliards USD sont déjà mobilisables à court terme, soit plus de la moitié des besoins.

c) Transparence et supervision

Le FRG s’appuie sur une gouvernance exemplaire :

- Audit externe annuel par la Cour des comptes européenne et cabinets de conseil
- Comité d’éthique et de conformité présidé par un ancien commissaire européen ;
- Publication publique trimestrielle des projets et décaissements via la plateforme Peace Book – Transparency Hub ;
- Mécanisme d’alerte citoyenne permettant aux ONG locales de signaler toute irrégularité.

L’objectif : faire de Gaza un modèle de gouvernance transparente dans le monde arabe post-crise.

3. Les Partenariats Public-Privé (PPP)

a) Logique et cadre juridique

Les PPP constituent un levier de mise en œuvre rapide dans les secteurs à fort rendement socio-économique : énergie, eau, santé, éducation et télécoms.

Chaque contrat associera :

- l’AIR (maître d’ouvrage),
- Un consortium privé (local ou international),
- FRG (garant et payeur).

Les contrats incluront :

- Une clause de performance (paiement indexé sur les résultats),
- Un partage équilibré des risques,
- Une durée moyenne de 20 à 25 ans.

b) Exemples de projets pilotes

- Centrale solaire de Khan Younès (250 MW) – consortium Masdar/EDF ;
- Usine de dessalement de Gaza Nord – Veolia/SUEZ avec cofinancement BEI ;
- Tramway électrique Gaza City–Rafah – consortium européen Alstom/Vinci/Thales ;
- Campus numérique Gaza Tech Valley – Orange/Huawei avec soutien de l’UE.

c) Garantie européenne et arabe

L’UE et la France offriront une garantie de premier risque à 20 % sur les projets PPP, adossée à la BEI et aux fonds souverains du Golfe.

Ce mécanisme sécurise les investisseurs et favorise l’afflux de capitaux privés dans un contexte post-conflit.

4. Contribution énergétique mondiale “Gaza 2035”

a) Concept et fonctionnement

Proposée par la France, la contribution “Gaza 2035” est une contribution volontaire de 0,3 % sur les transactions pétrolières et gazières internationales. Elle serait collectée via les chambres de compensation (ICE, NYMEX, DME) et versée directement au FRG.

b) Chiffres clés

- Volume annuel des échanges : ~3 600 milliards d’euros
- Produit estimé : 10,8 d’euros/an
- Recettes décennales potentielles : >100 milliards d’euros

Ces ressources stabiliseraient le financement de long terme, indépendamment des cycles politiques.

c) Gouvernance et conformité

Un Comité ad hoc du G20 Énergie supervisera la collecte et la répartition des fonds. Transparence garantie par double audit (Banque mondiale / FMI) et publication annuelle des rapports. Cette contribution, non contraignante, est conforme au droit international et au principe de solidarité volontaire (ODD 17).

5. Gaza Marine : moteur de financement et d'autonomie

a) Potentiel énergétique

Le champ gazier Gaza Marine (33 milliards m³) constitue une ressource stratégique pour l'autonomie palestinienne.

Son exploitation, dans un partenariat triangulaire Égypte–Jordanie–Palestine, pourrait générer 6 milliards USD sur dix ans.

b) Gestion et répartition

- Licence attribuée à un consortium mixte (TotalEnergies, ENI, EGAS, PIF).
- Régulation conjointe par l'AIR et l'ACT.
- Répartition des revenus : 60 % budget palestinien, 30 % FRG, 10 % fonds de stabilisation monétaire.

c) Infrastructures associées

- Terminal gazier côtier et centrale à gaz à Deir al-Balah.
- Pipeline d'interconnexion Égypte–Israël.
- Programmes de formation énergétique régionale.

Gaza Marine symbolise la transition d'une économie d'assistance vers une économie de souveraineté partagée.

6. Gouvernance financière et transparence

Principes fondamentaux

1. Traçabilité intégrale des fonds ;
2. Conformité aux standards OCDE et ONU ;
3. Indépendance des audits ;
4. Participation citoyenne au suivi.

Dispositifs de contrôle

- Tableau de bord trimestriel (budget exécuté, taux de décaissement ; indicateurs de performance).
- Comité mixte AIR–bailleurs–société civile.
- Certification annuelle indépendante.

Lien financement–résultats

Chaque décaissement sera conditionné à des objectifs mesurables :

- Logements reconstruits,
- MW installés,
- Km de routes réhabilités,
- Enfants scolarisés,
- Lits hospitaliers opérationnels.

Ce modèle “d’aide par résultats”, inspiré de la Banque mondiale, garantit efficacité et responsabilité.

IV. Rôle de la France et de l’Union européenne

1. La France, architecte et garant du plan

Imagine Gaza illustre la diplomatie française de responsabilité : bâtir la paix par la reconstruction. La France peut fédérer autour d’elle les bailleurs arabes, occidentaux et multilatéraux.

Instruments français mobilisés :

- AFD : projets d’eau, énergie et gouvernance.
- BEI et Business France : soutien au secteur privé français.
- France Expertise Internationale : formation institutionnelle.
- Campus franco-arabe des métiers de la reconstruction, à Gaza City.

2. L’Union européenne comme puissance d’équilibre

a) Une stratégie euro-méditerranéenne renouvelée

L’UE fait de Gaza le laboratoire d’une nouvelle politique de voisinage :

1. Financement via BEI et FRG ;
2. Normalisation politique régionale ;
3. Gouvernance durable fondée sur le développement.

b) Instruments européens

- Facilité européenne pour Gaza (FEG) : 7 milliards EUR sur 2026–2030.
- Assistance technique : SEAE, BEI, EASO.
- Programme Erasmus–Méditerranée : mobilité étudiante et scientifique.
- Partenariat énergétique UE–Golfe : exploitation du gaz et projets solaires.

c) Une approche normative

Tous les projets respecteront :

- le droit international humanitaire,
- les normes environnementales européennes,
- les ODD des Nations unies.

Création de l’Observatoire indépendant de la reconstruction de Gaza (OIRG) sous égide UE–Banque mondiale.

Missions :

- Collecte et vérification des données ;
- Mesure de l’impact social et économique ;
- Rapport annuel au Parlement européen et à la Ligue arabe.

Indicateurs (KPI) : emplois créés, infrastructures livrées, taux d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'éducation.

3. Coordination avec les États du Golfe et les institutions arabes

a) Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Les pays du Golfe voient la stabilisation de Gaza comme un investissement de sécurité régionale et de légitimité religieuse.

b) Ligue arabe

Assure la légitimation régionale et la coordination politique. Prépare la Charte arabe de la reconstruction, garantissant :

- La non-ingérence militaire,
- La souveraineté palestinienne sur les choix de développement,
- L'inclusivité confessionnelle et communautaire.

4. Coopération culturelle et symbolique

La France et l'UE souhaitent inscrire la reconstruction dans une dynamique de civilisation partagée :

- Restauration du patrimoine historique (églises, mosquées, sites antiques),
- Création d'un Institut euro-arabe d'architecture durable,
- Lancement du Prix de la Résilience culturelle pour les artistes et architectes engagés pour la paix.

La culture et la mémoire deviennent les vecteurs d'une réconciliation durable.

Conclusion générale

Deux ans après le déclenchement du conflit, Gaza se trouve à la croisée des chemins. Le plan Imagine Gaza offre une feuille de route réaliste, chiffrée et diplomatiquement viable : reconstruire pour pacifier.

Trois conditions garantiront son succès :

1. Stabilité politique ;
2. Cohérence financière et sécuritaire (FRG, AIR, FMS) ;
3. Visibilité des résultats rapides, gages de confiance pour la population et les bailleurs.

À terme, Gaza pourra devenir :

- Un hub énergétique et numérique du Levant,
- Un modèle d'urbanisme résilient,
- Un laboratoire de diplomatie concrète entre l'Europe, le monde arabe et Israël.

Ainsi, la reconstruction de Gaza ne vise pas seulement à rebâtir des infrastructures, mais à réinventer un horizon politique et moral pour tout le Moyen-Orient.